

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Parfois, il arrive qu'une facture ne soit pas intégralement soldée et que l'on préfère renoncer au solde, car le coût de relance sera supérieur au montant dû. C'est notamment le cas, lorsqu'il reste quelques centimes à régler. Pour éviter que la créance n'apparaisse indéfiniment dans votre logiciel de gestion Codial, il existe une astuce pour la faire disparaître.

### MENU SUIVI DES RÈGLEMENTS

Lorsque l'on ouvre l'écran de suivi des règlements, on constate dans notre exemple qu'une facture de 39,40€ a été réglée par chèque pour 39,00€ et que le client nous doit donc encore 0,40€.

N° facture	Date facture	Date échéance	Montant	Reste	T	R	Règlement	S	Type	N	Relancé le	Acompte
COD_F1024	25/01/2024	25/01/2024	39,40	0,40					Chèque			0,00

Si nous souhaitons nous asseoir sur les 0.40€ et que nous ne souhaitons plus la voir dans les échéances non soldées, il suffit de :

- 1 Cocher la case «S» qui signifie «Soldé».
- 2 Valider l'opération.
- 3 Répondre oui.

N° facture	Date facture	Date échéance	Montant	Reste	T	R	Règlement	S	Type	N	Relancé le	Acompte
COD_F1024	25/01/2024	25/01/2024	39,40	0,40				<input checked="" type="checkbox"/>	Chèque			0,00

? Les factures suivantes vont être soldées :  
Facture n°COD\_F1024  
Confirmez-vous ?

Détail du règlement  
Facture n° COD\_F1024 Cpt. 1 Liste facture COD\_F1024  
Montant réglé 0,00 le 25/01/2024 par Espèce Date du prochain règlement 25/01/2024

Paiements associés à la facture sélectionnée

Montant TTC	Type de remise	A.	Date	Échéance	Etat de la remise	Date remise	Numéro de la remise
39,00	Chèque	<input type="checkbox"/>	25/01/2024	25/01/2024	En cours		

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La facture n'apparaît plus dans l'onglet «Non réglées», mais dans l'onglet «Réglées» tout en indiquant le reste de 0,40€.

Règlement client MR JOVER DAVID (JOV01)

Montant TTC de facture différent du montant TTC mémorisé dans le suivi de règlement. Date d'échéance dépassée. Retenue de garantie. Délégation de paiement.

RIB / IBAN. Relevé. Relevé de

Agence CODIAL. Avoir de caisse 0,00

Non réglées. Réglées. Historique règlements. Acomptes non réglés. Acomptes

Echéances soldées. Désolder. Vérifier montant. Imprimer

N° facture	Date facture	Date échéance	Montant	Reste	Type	Acompte
COD_F1024	25/01/2024	25/01/2024	39,40	0,40	Espèce	0,00

## PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES

Dans le menu **Paramètres > Financier / Compta > Options comptables > Règlements**, il est possible d'automatiser cette opération en indiquant un montant maximal d'écart toléré.

- 1 Cocher la case «**Générer les écritures d'écarts de règlement dans le journal des OD**»,
- 2 Indiquer les numéros de comptes d'OD de charges et produits de gestion courante,
- 3 Le montant d'écart maximum toléré. *Par exemple, 1,00€ si vous ne souhaitez pas relancer les soldes inférieurs à 1€.*

Ventes Achats **Règlements** Remises en banque

Générer les écritures d'écarts de règlement dans le journal des OD

Compte de charge de gestion courante 658

Compte de produit de gestion courante 758

Ecart maximum 1,00 €